

## Conseil du 20<sup>ème</sup> arrondissement du 6 mai 2024

### Sur proposition de Laurent Sorel

#### **Vœu pour la sauvegarde de la salle de danse du centre sportif Alfred Nakache**

Considérant le centre sportif polyvalent Alfred Nakache inauguré en 2009 qui a été le fruit d'une mobilisation des habitant.e.s du quartier Belleville et qui accueille aujourd'hui plusieurs associations sportives et artistiques,

Considérant que le 15 mars 2024, 13 associations sportives et artistiques qui bénéficiaient d'une autorisation d'occupation temporaire ont été averties de la suppression de la salle de danse de 120 m<sup>2</sup> qu'elles occupent actuellement au profit de l'extension du dojo qui fera du centre Nakache un lieu dédié exclusivement aux sports de combat,

Considérant que ce projet au bénéfice de l'AJA Paris qui s'adresserait notamment à des sportifs de haut niveau s'inscrit dans un programme national lancé à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympique de 2024 « 1000 dojos » déployé par la Fédération Française de Judo,

Considérant que ce projet garantirait à ce club l'usage exclusif et gratuit de l'étage entier pour au moins les dix prochaines années aux dépens des autres associations,

Considérant que ce projet est lancé sans concertation préalable ni avec les associations concernées ni avec les habitant.e.s et sans vote au conseil de Paris,

Considérant que ce projet s'inscrit dans le programme national de création de « dojos solidaires » dans des zones blanches où la pratique du judo est peu développée,

Considérant que la zone concernée ne peut pas être considérée comme une zone blanche vu l'existence d'un dojo sur ce lieu et de la présence de 11 clubs affiliés à la Fédération Nationale de Judo,

Considérant que le lieu choisi pour l'extension du dojo n'est pas vacant comme pourtant l'exige le cahier des charges du programme « mille dojos »,

Considérant que l'extension du dojo risque de se faire aux dépens de petites associations qui participent de la richesse associative du quartier et qui ont réussi à fidéliser les habitant.es au travers d'activités variées comme la danse contemporaine, le yoga, la gym et remise en forme pour les seniors, la danse pré natale, le taïchi...

Considérant que la pétition « Sauvons la salle de danse du centre Nakache » lancée par les 13 associations chassées du lieu recueille plus de 4000 signatures

Considérant qu'il n'est pas possible que le développement du sport de haut niveau se fasse au dépend des activités pluridisciplinaires sportives et artistiques de proximité à destination du plus grand nombre,

**Sur proposition de Laurent Sorel le Conseil d'arrondissement du 20<sup>ème</sup> propose que :**

**-la ville de Paris clarifie les conditions dans lesquelles le projet d'extension du dojo sur le gymnase Nakache a été acté**

**-la ville de Paris ouvre des discussions avec l'ensemble des acteurs concernés, les 13 associations qui ont lancé la pétition ainsi qu'AJA Paris 20<sup>ème</sup> pour étudier des alternatives au projet proposé**